



Découvrir Bruxelles














Les « 4 fantastiques » belges que sont **Bruxelles**, la bouillonnante capitale européenne, **Bruges**, la cité lacustre du Nord, **Anvers** « la branchée » et **Gand** « l'universitaire » sont à deux pas les unes des autres : on aurait tort de n'en visiter qu'une seule.

Chaque ville a son style et ses atouts, ses quartiers et ses ruelles méconnues. Elles se distinguent également par leur taille. Bruxelles, avec 2 fois plus d'habitants qu'Anvers, voit par ailleurs sa population doubler aux heures de bureau pour atteindre deux millions d'âmes.

Ces 4 cités ont aussi, évidemment, de nombreux points communs : **canaux sillonnés par des navettes fluviales, parcs et pistes cyclables, marchés ou mode d'avant-garde, églises gothiques et musées remplis d'œuvres signées par des artistes de renommée internationale**, de Rubens à Hergé.

Dans ces 4 villes, **les joyaux du patrimoine cohabitent avec les innovations les plus contemporaines.** Parmi ces attraits, n'oublions pas la bière et le chocolat, qui prennent place parmi les plus fameux au monde.

SOMMAIRE

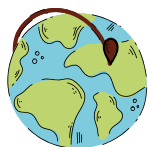
	Carte d'identité politique et économique du pays	02
	Culture, langue, histoire et traditions	03
	Gastronomie	04
	Vie pratique sur place	05
	Artisanat et produits locaux	06
	Formalités, visa et douanes	06
	Argent et coût de la vie	07
	Santé et sécurité	07
	Climat, météo et décalage horaire	08
	Électricité, téléphone et internet	09
	Sources documentaires	09



Carte d'identité politique et économique du pays



- **Superficie de Bruxelles-Capitale** : 162 km².
- **Population** : 1 1205 000 habitants, dont 385 000 étrangers.
- **PIB par habitant** : 65 000 €.
- **Taux de chômage** : 16,4 %.
- **Régime politique** : entité fédérée, composante du royaume de Belgique dont elle est la capitale, mais aussi capitale de la Région flamande. Parlement bruxellois composé de 89 députés régionaux au sein duquel sont choisis 5 ministres et 3 secrétaires d'État.
- **Chef de l'État** : Philippe Ier (depuis juillet 2013).
- **Ministre-président de la région** : Rudy Vervoort (PS) depuis 2013.
- **Divisions administratives** : 19 communes forment la région de Bruxelles-Capitale, chacune dirigée par un bourgmestre élu au niveau local, assisté d'un collègue d'échevins.
- **Langues officielles** : le français, le néerlandais.
- **Particularités** : Bruxelles est aussi le siège d'une grande partie des institutions de l'Union européenne, ainsi que celui de l'OTAN.
- **Sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco** : la Grand-Place (1998) ; les 4 habitations majeures de l'architecte Victor Horta (2000) ; procession du Meyboom inscrite sur la liste du Patrimoine immatériel (2008) ; le palais Stoclet, de l'architecte viennois Josef Hoffmann (2009).



Bruxelles est devenue **une ville de services où l'industrie a quasiment disparu**. Le secteur tertiaire réalise la plus grande partie de son produit intérieur brut. Commerce, banques, tourisme, assurances, transports et emplois dépendant de l'implantation d'organisations internationales assurent l'essentiel des ressources de la région. **La région génère près de 25 % des exportations belges (en incluant les services)**.



Bruxelles accueille les grandes institutions européennes, mais aussi des représentations étrangères et de nombreux groupes d'intérêt. On recense ainsi **160 ambassades, 1 400 ONG, 200 bureaux de représentation** des différentes régions et villes européennes, et **plus de 20 000 lobbyistes**, dont l'activité est considérée comme une vraie menace pour le fonctionnement des institutions européennes, voire pour la démocratie!



C'est aussi un carrefour économique entre les hommes d'affaires du monde entier et leurs homologues politiques. La presse internationale est également très présente avec près de **800 journalistes permanents accrédités**.

Alors que la population de la région de Bruxelles-Capitale représente **10 % de la population totale du pays, la région contribue à plus de 19 % du PIB national**. Dans les décennies précédentes, la région Bruxelles-Capitale a perdu une grande partie de ses habitants les plus aisés, partis s'installer dans les campagnes du Brabant voisin. **Les 350 000 « navetteurs », qui viennent donc travailler quotidiennement à Bruxelles, mais qui résident dans l'une des 2 autres régions**, contribuent au PIB de la capitale mais versent leurs impôts dans la région où ils résident.



Avec un taux de chômage de 16,9 %, Bruxelles est une ville où paradoxalement, par rapport à sa richesse, les phénomènes de dualisation et de paupérisation s'accroissent. **Elle compte le taux de pauvreté le plus élevé du Royaume**.



On considère généralement que des **difficultés se poseront à moyen terme dans les domaines du social et de l'éducation**, et tout indique que la Région, fiscalement exsangue, et, de plus, géographiquement **étouffée par le cadre institutionnel belge**, ne pourra s'en sortir sans un réfinancement concerté avec les 2 autres entités fédérées.

Par ailleurs, la population est jeune : les moins de 19 ans représentent 24 % de la population, et le gros point noir est celui du chômage qui atteint 26,6 % et près de 40 % dans les quartiers peuplés d'immigrés.

Aujourd'hui, Bruxelles est une ville gigogne : capitale du pays tout entier mais aussi **capitale de la Flandre**, tout en étant une **région administrative** à part entière.



Culture, langue, histoire et traditions



La plus étonnante et la plus chère tradition des Bruxellois, celle qui rassemble les communautés, est **leur attachement au Manneken Pis, le plus vieux citoyen de Bruxelles** (il est là depuis 1619). **La coutume veut qu'on lui offre des vêtements** depuis que Maximilien Emmanuel de Bavière, alors gouverneur des Pays Bas du Sud, lui a fait cadeau de son premier costume. Confiées à la garde d'un chambellan chargé d'habiller le petit bonhomme pour les grandes occasions, **les quelques 665 tenues sont conservées dans le musée de la Ville de Bruxelles.**



Bruxelles est officiellement bilingue (même les noms de rues sont en deux langues), mais **le français est la langue de 85% de ses habitants.** Dès que vous quittez Bruxelles intra-muros, la querelle linguistique franco-flamande fait rage ; en ville, cependant, vous entendrez le truculent et inventif **langage bruxellois de la rue.**



Les Belges prennent la nourriture très au sérieux, et leur table est attrayante.

Environ les trois quarts de la population belge sont catholiques. Les traditions religieuses, encore vivaces, influencent notamment la politique et l'éducation.



Il y a quelques décennies, on s'empressait de faire disparaître les vestiges des sites datant du début de la révolution industrielle. À présent, on se donne la peine de **restituer le cadre de vie d'aïeux** somme toute pas si éloignés dans le temps. Plusieurs de ces sites ont été **classés en 1998 au Patrimoine mondial de l'Unesco.**



Si l'art est un domaine où la Belgique regorge de richesses, c'est bien dans celui de l'activité artistique. À plusieurs époques, tous les facteurs ont été réunis pour que les régions belges apportent leur contribution aux grands courants artistiques en Europe. Toutes les écoles ont été présentes en Belgique au cours des siècles, carrefour de rencontres de plusieurs cultures. **Celtes, Romains, Français, Bourguignons, Espagnols, Autrichiens, Hollandais y ont laissé des traces de leur génie propre**, mais c'est dans les **cités flamandes et wallonnes** que des courants comme **l'art mosan, la peinture flamande, le gothique flamboyant, le symbolisme, l'Art nouveau** et, dans une moindre mesure, **le surréalisme** ont donné naissance à certains de leurs chefs-d'œuvre les plus marquants.



Point de rencontre des mondes latin et germanique, la Belgique possède **2 domaines linguistiques et, a fortiori, 2 littératures bien distinctes.** S'il est certain qu'aucun Wallon n'a écrit en flamand, **de nombreux Flamands ont utilisé le français.** Cela tient aux fluctuations de l'Histoire, quand **le français était la langue de la bourgeoisie dominante et de l'enseignement, et le flamand un langage patoisant utilisé dans les rapports domestiques.** Pourtant, la langue flamande a connu à des époques anciennes un **usage** qu'on peut qualifier de **littéraire.** Il a fallu attendre la **fin du XIXe siècle**, avec l'émergence du nationalisme flamand, puis la flamandisation de l'université de Gand, en **1930**, pour que **la langue de Vondel accède à la reconnaissance.**



Après la guerre, les grands travaux se poursuivirent. **La ville subit un véritable traumatisme.** La modernité prit le développement américain pour modèle. **En 1958, nouvelle Exposition universelle. L'Atomium, symbole du progrès par la science et des Trente Glorieuses**, en fut l'édifice-phare. **Le quartier nord dit aujourd'hui « de l'Europe »**, autour de la rue de la Loi, fut éventré pour élever des édifices ennuyeux qui accueilleront **la « technostructure » européenne.**



On est passé à une **politique de rénovation plutôt que de démolition**, même les buildings des années 1960 ont été relookés. **Le mobilier urbain a été remplacé** pour offrir un environnement visuel plus agréable, et **les voiries ont été redessinées** pour faciliter la mobilité mais aussi pour ménager des zones de promenade aux piétons et de balades aux cyclistes. **Les avenues sont relookées.**

Parallèlement à la profonde transformation de son tissu urbain, la ville a connu une **modification de son pouvoir**, du fait du glissement progressif du pays vers le fédéralisme. La Belgique tentait de répondre aux tiraillements entre les communautés flamande et francophone en **redistribuant les cartes institutionnelles sur le modèle fédéral.**

En 1989, on créa la région de Bruxelles-Capitale. Les habitants de la région envoient au parlement régional **75 élus**, répartis selon une clé linguistique âprement négociée de **65 francophones et 10 néerlandophones.** L'exécutif est confié à un **gouvernement régional de 5 ministres, flanqués de 3 secrétaires d'État régionaux.** En parallèle à la création des **3 régions géographiques (Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie)**, on créa des **communautés linguistiques (francophone, néerlandophone et germanophone)** qui ne recoupent pas les régions.



Ville très cosmopolite, Bruxelles offre **un éventail des différentes cuisines du globe** disséminées un peu partout dans l'agglomération. Sans parler **des italiens et des grecs**, qu'on trouve dans toutes les communes, **certaines nationalités sont mieux représentées dans certains quartiers que d'autres.**



Ainsi, si vous voulez manger un **couscous**, c'est plutôt près de la porte de Hal qu'il faut aller, plus précisément rue de Moscou. Tout près de là, rue Haute, subsiste un bouquet de petits **restaurants espagnols. Les restos asiatiques** sont légion, mais la rue Van Praet, qui part de la Bourse vers Saint-Géry, en concentre un bon petit nombre, corrects pour la plupart. Mais c'est à Saint-Gilles et Ixelles qu'on trouve **les rois du dim sum ou des ha-kao. Pour manger indo-pakistanaï**s, le quartier de Matongé, près de la porte de Namur (où vivent les communautés africaine et indo-pakistanaïse de Bruxelles), en réunit quelques restos.



Friteries : parfois appelées « **fritures** » en Belgique ou **fritkot** en bruxellois ; impossible, ou presque, d'y échapper ! Non, les Bruxellois ne mangent pas des frites tous les jours. Cela dit, ils sont quand même fiers de leurs baraques à frites et, à toute heure, il peut y avoir la queue devant les meilleures.



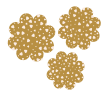
Le waterzooï : cette charmante ville flamande est le berceau de ce plat dont le nom flamand signifie « **eau qui bout** ». Parfois à base de **poisson** mais plus souvent de **poulet**, le waterzooï est un **plat unique** qui se passe de tout accompagnement. **Viande, légumes et féculents** se mélangent dans l'assiette, le tout accompagné d'une **sauce épaisse.**



La salade liégeoise : son nom ne laisse aucun doute, il s'agit bien d'une spécialité belge de la région de Liège. Cette salade composée à base de **pommes de terre, haricots verts et lardons** se déguste tiède. Historiquement hivernale, on l'apprécie aussi en été !



Les incontournables gaufres : s'il y a un sujet avec lequel on ne plaisante pas en Belgique, ce sont les gaufres ! Il y a deux clans : ceux qui préfèrent **la gaufre liégeoise, fine, ronde et caramélisée** et ceux qui ne jurent que par **la gaufre bruxelloise, plus légère, rectangulaire et souvent garnie de chocolat ou de chantilly.**



Les petites mains d'Anvers (Antwerps Handje) : à l'origine, les petites mains d'Anvers sont **des biscuits en forme de main, croquants et garnis de copaux d'amandes.** A présent, on trouve des variantes au chocolat ou parfois même fourrées d'Elixir d'Anvers. Quelle que soit la version, ces petits biscuits sont un vrai régal pour les amateurs de sucré.



Moules à la marinière : les moules à la marinière sont un délicieux plat belge assez facile à réaliser. Il convient de cuisiner des **moules fraîches et de les agrémenter de quelques herbes** pour compléter la recette. Il existe de nombreuses variantes à ce plat, **du fromage peut y être ajouté**, par exemple. Dans tous les cas, il s'agit d'un plat unique et d'une fabuleuse invention belge.



Bruxelles est réputée également pour **son chocolat et sa bière.**

Vie pratique sur place



Les habitants sont joyeux, gentils, bons vivants. Ils traversent seulement aux passages piétons.

Les centres-villes de Bruges, Anvers et Gand sont peu étendus et peuvent se visiter à pied ou en bus. Anvers et Gand sont également dotées d'un **tramway efficace**. Dans chaque ville, vous trouverez **un plan des transports à la gare ferroviaire ou dans les offices du tourisme**. Généralement, **les tickets restent valables une heure après avoir été compostés** ; vérifiez malgré tout les conditions au moment de l'achat. Enfin, les 4 villes se prêtent parfaitement à **la circulation à vélo** ; comptez environ 10 €/jour pour une location.

Bruxelles bénéficie d'un **réseau de transports étendu, efficace et pratique**, avec un **méto** très fiable, des **tramways**, des **prémétros** (tramways effectuant une partie du trajet sous terre) et des **bus**. Les transports publics circulent généralement de 5h30 à 23h ou minuit, tous les jours.

Gérés par la MIVB/STIB, les bus de nuit Noctis roulent entre minuit et 3h chaque vendredi et samedi. **Les billets** donnant accès à tout le réseau de transport public **s'achètent aux distributeurs des stations de méto, aux kiosques de la STIB, chez certains marchands de journaux ainsi que dans les bus et les tramways.**

La Brussels Card est particulièrement intéressante pour les visiteurs. **L'aller simple** coûte 2 € à bord ou 1,50 € si vous l'achetez à l'avance ; **les billets de 5/10 trajets** coûtent 6,70/11 €. **Le billet à la journée** (4 €) offre un bon rapport qualité/prix si vous voyagez beaucoup. **Les bus de nuit** coûtent 3 € l'aller simple, 7 € pour toute la nuit ou 21 € pour 10 trajets.

Compostez votre billet en début de parcours dans les machines situées à l'entrée des quais de méto ou à bord des bus et des trams. Pour un taxi, appelez Taxis Bleus (02 268 00 00).

Des bus circulent à Bruges mais vous n'en aurez besoin que pour rejoindre la gare ferroviaire (B8) depuis le centre-ville (prenez n'importe quel bus portant la mention « Centrum »). Pour réserver un taxi à Bruges, appelez le 050 33 44 44.

Anvers dispose d'un bon réseau de bus, tramways et prémétros. Vous pouvez aussi appeler Antwerp Taxi (03 238 38 38).

Il y a deux gares ferroviaires à Gand. La principale, Gent-St-Pieters, se situe à environ 2 km au sud du centre-ville ; elle est desservie par les trams n°1, 10 et 11. Certains trains s'arrêtent également à Gent-Dampoort, à l'est de la ville, desservie par les bus n°3, 17, 18, 38 et 39. Appelez le 09 333 33 33 pour un taxi.

Ville européenne et internationale par excellence, on peut presque tout trouver à Bruxelles. Il existe encore **quelques centres commerciaux en centre ville**, mais **les grandes chaînes de distribution se trouvent dans la périphérie.**

La législation sur la consommation du tabac dans les lieux publics en Belgique s'est alignée sur ses voisins :

-Lieux de travail : interdiction totale depuis 2006.

-Restaurants et bars : interdiction totale depuis 2011, sauf en cas de fumoir permettant la tabagie.

Artisanat et produits locaux

La variété de l'artisanat belge provient d'une histoire de plusieurs siècles. Tournai est ainsi associé à la céramique, **Bruxelles à la tapisserie et à la dentelle**, Namur et Liège à la cristallerie.



Les dessins traditionnels sont réalisés d'après les modèles de peintres mondialement connus, comme Rubens qui a par exemple réalisé des cartons de tapisserie.



Les produits au lait l'ânesse du pays des collines ou encore les bougies parfumées sont fabriqués dans la région du centre.

- **La dentelle : c'est LA spécialité.**



- **La tapisserie** : destinée à l'ornementation, a connu ses heures de gloire aux XVe et XVIe siècles. Il en subsiste des **objets et accessoires divers** vendus dans des boutiques touristiques.

- **Le verre et le cristal** : industrie dont la Wallonie s'est fait une spécialité ; **la maîtrise des souffleurs de verre a produit des merveilles.**



- **Autres spécialités wallonnes** : la **dinanderie** (le cuivre repoussé) et les **étains** (à Huy), la **céramique** et la **faïence** (à La Louvière), la **porcelaine** (à Tournai).



Vous pourrez acquérir à prix d'or de l'artisanat ancien chez les **innombrables antiquaires et brocanteurs** du royaume. Si vous vous y connaissez, c'est un régal de chiner en Belgique. **Objets recherchés : le style « Expo 1958 »**, avec tout ce qui rappelle les fifties autour de la construction de l'Atomium.



Cet aspect éclectique de l'artisanat donne tout son sens à la prochaine **journée de l'artisan, qui remporte d'ailleurs, d'année en année, un succès grandissant**. En 2010, 70000 visiteurs avaient levé le voile sur une cinquantaine de métiers, en Wallonie, en Flandre et en Région bruxelloise. **Des producteurs aux visiteurs**, tout le monde semble y trouver son compte, d'autant que **l'événement** (pris en charge par le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie) **est gratuit**. En s'aidant d'un outil, un site Internet à double entrée, les uns et les autres préparent leur journée.

Formalités, visa et douanes



Pour se rendre en Belgique, les ressortissants français doivent être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Les mineurs doivent avoir leur propre carte d'identité ou passeport.

Pour les ressortissants étrangers, vous renseigner impérativement auprès du Consulat ou de l'Ambassade de Belgique.



Argent et coût de la vie



La monnaie utilisée est l'euro.

Si vous logez en auberge de jeunesse, visitez un seul musée et mangez des frites accompagnées d'une bière pression, **prévoyez un budget de 40 € par jour, au minimum.**

Si vous optez pour un hôtel bien équipé et des restaurants de catégorie moyenne, **misez sur une dépense quotidienne de 120 €.**

Au-delà, si vous êtes amateur d'antiquités, de vêtements de créateurs ou si vous rêvez d'un diamant, libre à vous de fixer la limite !

La plupart des DAB n'acceptent pas les codes confidentiels à plus de 4 chiffres. Renseignez-vous auprès de votre banque.

Visa et MasterCard sont les cartes de crédit les plus largement acceptées. Les cartes American Express et Diners Club sont admises dans les établissements haut de gamme. Certains petits restaurants ne prennent pas les cartes de crédit.



Les distributeurs acceptent les cartes Visa.

À noter : les Travellers chèques sont très peu utilisés, les Belges leur préférant **l'argent liquide ou les cartes de crédit.**



Santé et sécurité



Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller en Belgique, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France.



Le conseil OPEN : Pour un séjour temporaire en Europe, **vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie.** Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet <https://www.ameli.fr/>) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. **Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 2 ans, gratuite** et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.



Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels les papiers officiels doivent être au coffre, la chambre doit être correctement fermée. Restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.

☀ Climat, météo et décalage horaire ☀



La Belgique a un climat océanique avec quatre saisons.



Les températures varient de 4° en janvier à 21° en juillet. Les précipitations sont plus importantes dans l'est (1 200 à 1 400 mm par an) que dans le centre et l'ouest (700 à 850 mm par an).

Hiver (décembre à février)

Les températures oscillent entre 1 et 5°. Le brouillard est fréquemment présent et les précipitations sont modérées (les collines sont souvent couvertes de neige). L'ensoleillement est faible (deux heures par jour).

Printemps (mars à mai)

Les températures montent progressivement (9° en mars, 12° en avril, 17° en mai) et les précipitations sont modérées.



Été (juin à août)

Les températures sont stables (19 à 21°) et les précipitations sont modérées. Le soleil brille sept à huit heures par jour.

Automne (septembre à novembre)

Les températures baissent régulièrement (17° en septembre, 14° en octobre, 8° en novembre) et les précipitations sont modérées.

La meilleure période pour se rendre à Bruxelles est de juin à septembre.

Le courant électrique est de 220 volts, et les prises sont les mêmes qu'en France.

·Appeler de la France vers la Belgique :

Code appel international (00) + code pays 32 (pour la Belgique) + numéro du correspondant à 8 chiffres (sans composer le 0).

·Appeler de la Belgique vers la France :

Code appel international (00) + code pays (33 pour la France) + n° à 9 chiffres (sans composer le 0)

Pour appeler entre portables français sur place : **+ 33 et n° de portable à 10 chiffres (sans composer le 0).**

Depuis 2017, un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 28 pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture. Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès.

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G, dont le volume utilisable sans surcoût** dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés.

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

En Belgique de plus en plus d'hôtels, de restos, de bars, et mêmes certains espaces publics disposent du wifi gratuit. Mieux que les connexions 3G et 4G qui peuvent entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.

 Sources documentaires



BD belges

Romans belges



Chansons belges



Guide de voyage :

• [Lonely Planet](#)

• [Le Routard](#)

• [Le petit futé](#)